



FICHE DE RENSEIGNEMENTS SAISON 2017/2018

TARIFS : LICENCE + T.SHIRT du Club + Location de l'arc

		LICENCES	Location d'arc	T SHIRT	TOTAL
POUSSINS	Débutants	105 €	25 € ¹	25 €	155 €
	2 ^{ème} année	105 €	70 € ²	25 €	200 €
JEUNES	11 à 20 ans	105 €	70 € ²	25 €	200 €
ADULTES	21 ans et plus	134 €	-	25 €	159 €
		134 €	70 € ²	25 €	229 €

Possibilité d'un paiement en trois fois par chèque jusqu'en décembre (Début OCT, NOV. et DEC)

1 - Matériel d'INITIATION 2- Chèque de caution pour l'arc de progression

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Inscriptions pendant les heures d'entraînement
- Age minimum requis : 8 ans (avant le 01.01.2010)

PIÈCES A FOURNIR:

- Certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport (en général), avec éventuellement la mention « **en compétition** ».
- Fiche de demande de création de licence et d'adhésion
- Photo d'identité

ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE A LA PRATIQUE DE LA DISCIPLINE:

La pratique de ce sport nécessite en première année l'achat de petit matériel obligatoire et propre à chaque archer (le club peut vous guider pour effectuer cette acquisition) :

carquois, flèches, protège bras, palette, dragonne (70€ environ) .

A savoir : ce matériel sera prêté pendant les séances d'essai.

HORAIRES :

LUNDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
17h30-18h45	15h-17h	17h30-18h45	10h30-16h00
Débutants École de tir ¹	École de tir ¹	Débutants	Archers confirmés
19h00-21h00	18h00-22h30	19h00-21h00	
Archers confirmés	Archers confirmés	Archers confirmés	

1: École de tir 2^{ème} année

(L'adhésion au club comprend la licence fédérale, qui inclue l'assurance de base. Conformément à l'article 38 de la loi sur le sport, des options complémentaires à cette assurance de base sont proposées à chaque archer lorsque sa licence lui est adressée par la FFTA.)